



PATINAGE SUR GLACE

Avant l'activité ou le jeu, l'animateur de programme doit évaluer le niveau d'habileté des participants relativement à ce jeu ou à cette activité. Si un participant ne fait pas preuve des habiletés voulues pour jouer d'une manière sécuritaire, l'animateur de programme devra montrer comment maîtriser ces habiletés ou devra choisir une activité ou un jeu différents.

ÉQUIPEMENT

- Une trousse de premiers soins complète est facilement disponible.
- Si l'animateur de programme n'apporte pas de trousse de premiers soins à l'aréna, on s'assurera que l'aréna dispose d'une trousse.
- Un dispositif de communication en état de marche (téléphone cellulaire, par ex.) est disponible.
- On s'assurera que tout l'équipement peut être utilisé sans risque.
- Tous les participants devront porter un casque de hockey bien ajusté et homologué par la CSA qui convient à la pratique d'activités sur glace.

VÊTEMENTS/CHAUSSURES

TL'ANIMATEUR DE PROGRAMME DEVRA SIGNALER AUX PARTICIPANTS AINSI QU'AUX PARENTS/TUTEURS QU'IL EST IMPORTANT DE :

- porter des patins bien ajustés;
- porter des gants ou mitaines;
- transporter les patins d'une manière sécuritaire.

SI ON PATINE EN PLEIN AIR :

- les participants se vêtiront en fonction des conditions météorologiques;
- on avisera les parents/tuteurs ainsi que les participants de l'importance de se protéger contre le soleil

INSTALLATIONS

- On s'assurera que toutes les installations peuvent être utilisées de façon sécuritaire.
- Avant de patiner en plein air sur un étang, un lac, une rivière, un ruisseau, etc., on devra déterminer avec une certitude absolue que la glace est sécuritaire. On communiquera avec les autorités locales pour s'informer sur la sécurité des glaces.
- La surface de patinage doit être libre d'obstacles et de fissures dangereuses.

RÈGLES/DIRECTIVES SPÉCIALES

- On déterminera quels participants ont des troubles médicaux et/ou limitations physiques et des adaptations appropriées seront mises en oeuvre pour leur permettre de participer de manière sécuritaire.



- On disposera d'un plan d'action d'urgence prêt à être appliqué en cas d'accident ou de blessure.
- Avant l'activité, les participants auront été avisés :
 - des risques potentiels liés à l'activité;
 - des manières de gérer les risques;
 - des règles et procédures établies en vue d'assurer leur sécurité durant l'activité.
- L'activité comprendra un échauffement préalable et une récupération post-activité.
- On offrira un liquide de remplacement adéquat aux participants.
- Si plusieurs activités se déroulent en même temps, on s'assurera qu'un espace sécuritaire a été ménagé entre les activités.
- Les parents/tuteurs seront informés de toute activité hors site et du moyen de transport utilisé.

ACTIVITÉ DE PLEIN AIR

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

- On saura quelle intervention d'urgence déclencher en cas de conditions météorologiques particulièrement mauvaises (foudre ou tornade, par ex.) et on donnera des directives appropriées aux participants.
- Avant l'activité, on tiendra compte :
 - de la température du jour;
 - de la durée pendant laquelle les participants feront un effort vigoureux.
- On devra signaler aux participants comment se protéger contre :
 - les rayons UV (par ex., à l'aide d'un chapeau, de lunettes de soleil, d'une substance antisolaire);
 - les insectes (avec un insectifuge pour moustiques, par ex.).
- Les parents/tuteurs doivent être avisés par lettre que leur enfant fait du patinage et que cette activité pourra le conduire hors site.

CRITÈRES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES AU PATINAGE SUR GLACE

- Pendant un certain temps, on fournira un espace de glace aux patineurs débutants (séparément des patineurs accomplis).
- Les activités devront convenir au niveau d'habileté des participants.
- On insistera sur la technique du patinage, et non la vitesse, dans tous les jeux, défis et exercices.
- On devra aviser les participants du besoin accru de prudence et de contrôle sur la glace et, notamment, des procédures usuelles qu'ils auront à suivre, dont celle de patiner dans le même sens durant les séances de patinage libre.
- On doit éviter les jeux de poursuite et courses ainsi que les chaînes humaines de type « crack the whip » (« faisons claquer le fouet »).
- On demandera aux participants de maintenir une distance sécuritaire (2 à 3 m, par ex.) entre eux pour éviter de se gêner ou de se faire trébucher les uns les autres.

SUPERVISION

UNE SUPERVISION SUR PLACE EST REQUISE.

- L'animateur de programme circulera partout dans le site d'activité et maintiendra en tout temps un contact visuel avec les participants.
- L'animateur de programme satisfera aux critères de supervision sur place efficace (se référer à l'annexe B – Supervision de la section des Ressources documentaires).